

Programme 2026-2032 — Commune de Bergheim

Sécurité et tranquillité publique

- Maintenir la police pluricommunale
 - Prévenir les incivilités et la petite délinquance par la pédagogie, la vidéosurveillance et la présence policière.
 - Garantir la sécurité routière, se doter de moyens de contrôle.
 - Travailler de concert avec les gendarmes et les Brigades Vertes.
 - Prévenir les cambriolages (Opération Tranquillité Vacances, contacts réguliers avec la gendarmerie).
- Soutenir le Centre de Première Intervention (CPI)
 - Assurer les moyens nécessaires à son bon fonctionnement.
 - Encourager et accompagner les actions de formation destinées à la population (gestes de premiers secours, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, etc.).
- Empêcher l'installation illicite des gens du voyage sur des terrains communaux — soutenir les propriétaires privés dans cette action.

Enfance et jeunesse

- Maintenir et faire vivre le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : l'accompagner dans ses projets et initiatives, soutenir activement ses actions pour favoriser l'engagement et l'expression des jeunes.
- Appuyer le projet de construction d'une crèche et d'un nouvel espace périscolaire porté par la communauté de communes (CCPR), afin de répondre aux besoins des familles.
- Étudier l'évolution de l'école élémentaire en vue d'y accueillir une maternelle, pour améliorer les conditions d'accueil et regrouper les cycles scolaires.

Représentation et actions institutionnelles

- Assurer une représentation active de la commune auprès des instances communautaires, départementales, régionales et nationales — entretenir des relations régulières avec les conseillers d'Alsace, les conseillers régionaux, les

sénateurs et les députés.

- Poursuivre la recherche d'aides et de subventions auprès de tous les organismes compétents afin de soutenir les projets communaux et alléger la charge financière pour le village.
- Étudier la création d'un conseil des anciens pour valoriser l'expérience des aînés et renforcer leur participation à la vie communale.

Fiscalité

- Maintenir une fiscalité communale modérée, stable et adaptée aux besoins du village.

Viticulture

- Maintenir le soutien aux pratiques de lutte alternative, en accompagnant les viticulteurs dans leurs démarches respectueuses de l'environnement.
- Poursuivre l'aménagement et l'entretien des chemins ruraux, indispensables à l'activité viticole et à l'accessibilité des parcelles.
- Contribuer au développement de l'œnotourisme, notamment par la participation au projet Géovino et par la valorisation du vignoble et de ses paysages.

Cadre de vie

- Favoriser l'installation de professionnels de santé : poursuivre le travail engagé avec Habitat et Humanisme pour faciliter l'accueil de médecins, infirmiers et autres praticiens dans l'ancien EHPAD.
- Encourager le commerce local :
 - Renforcer les liens avec la Chambre de commerce et d'industrie ainsi qu'avec la Chambre des métiers.
 - Maintenir un dialogue régulier avec les commerçants et artisans du village.
 - Soutenir les initiatives locales contribuant à l'animation de la commune (guinguette, terrasses, événements exceptionnels, etc.).
- Préserver un environnement agréable :
 - Pérenniser les actions d'embellissement et de fleurissement.
 - Veiller à la propreté et à l'entretien régulier du village.

- Assurer la maintenance de la voirie et des chemins ruraux.
- Accompagner les associations investies dans la vie locale.
- Poursuivre la gestion soignée des jardins des remparts.

Participation citoyenne

- Instaurer un budget participatif permettant aux habitants de proposer et de choisir des projets d'intérêt communal.
- Maintenir et renforcer les commissions ouvertes, pour associer davantage les citoyens à la réflexion et à la préparation des actions municipales.
- Organiser des réunions publiques thématiques pour présenter les projets importants et recueillir les avis et suggestions de la population.
- Poursuivre et développer les temps d'échange entre élus et habitants pour favoriser le dialogue, la transparence et la proximité.

Environnement

- Veiller à la qualité de l'eau : poursuivre un travail étroit avec le gestionnaire de l'eau (SDEA) pour garantir un suivi rigoureux et une gestion durable de la ressource.
- Maîtriser la consommation en eau de la commune :
 - Développer l'usage de plantations peu gourmandes en eau.
 - Encourager la mise en place de plantes vivaces dans les espaces publics.
 - Suivre précisément les consommations des bâtiments, des fontaines et des systèmes d'arrosage automatique.
- Soutenir le développement des énergies renouvelables, dans la mesure des possibilités réglementaires et techniques.
- Maintenir le soutien logistique des zones protégées.
- Préserver la forêt communale :
 - Continuer les actions de lutte contre le dépérissement des arbres.
 - Favoriser l'introduction d'espèces adaptées et la régénération naturelle pour assurer une forêt durable.

Voirie, circulation et mobilités douces

- Créer une piste cyclable sur la route de Colmar pour sécuriser les déplacements et favoriser l'usage du vélo.
- Installer un abribus rue du Pressoir pour améliorer le confort et la sécurité des collégiens.
- Étudier l'implantation de bornes de recharge supplémentaires pour véhicules électriques, en complément de l'offre existante.
- Mettre en place une borne de recharge dédiée aux vélos et trottinettes électriques pour encourager des mobilités plus durables.
- Installer de nouveaux points d'eau potable (au jardin de ville, place de la mairie...) pour offrir un service utile aux habitants et aux visiteurs.

Vie associative et sportive

- Optimiser la gestion locative du Centre Sportif et Culturel (CSC) au bénéfice des associations.
- Constituer un groupe de travail dédié pour structurer échanges, besoins et priorités des associations.
- Simplifier les démarches et l'organisation des manifestations associatives locales.
- Relancer la fête du sport pour dynamiser la pratique sportive et la visibilité des clubs.
- Étudier la faisabilité d'un hangar mutualisé destiné aux associations qui participent aux cortèges.

Culture et tourisme

- Dynamiser et accompagner le Comité des fêtes dans ses missions et projets.
- Préserver l'Office de tourisme à Bergheim et renforcer son rôle d'accueil et de promotion.
- Pérenniser les manifestations culturelles existantes et encourager leur développement.

Habitat et patrimoine

- Poursuivre l'entretien et la valorisation du patrimoine bâti communal (synagogue, remparts...).
- Maintenir les dispositifs d'aide à la rénovation pour les particuliers.

- Encourager le développement de l'habitat via l'opération BIMBY/BUNTI portée par la communauté de communes.

Transition écologique

- Poursuivre la transition vers un éclairage public plus économique en énergie.
 - Mettre en place toutes les actions nécessaires pour réduire, optimiser et maîtriser les consommations énergétiques de la commune.
-

Études et projets engagés

1. Aménagement de la route de Colmar, avec un démarrage des travaux au printemps 2026.
2. Étude de mise en conformité du club-house du football.
3. Réhabilitation progressive des remparts côté jardins, réalisée par tranches sur plusieurs années.
4. Aménagement du chemin rural du Gruenspiel (finalisé en décembre 2025).
5. Étude d'aménagement de l'école élémentaire.
6. Réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie, avec des travaux prévus à partir de mai 2026.